CLI
Société par actions simplifiée au capital de 74 000 euros
Siège social : 4 rue Germaine Veyret-Verner – 38130 ECHIROLLES
440 449 965 R.C.S. GRENOBLE

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 21 MAI 2026

[…]

Quatrième décision
(Fin du mandat de la société FORVIS MAZARS SA, Commissaire aux comptes titulaire et du mandat de la société CBA, Commissaire aux comptes suppléant - Non-nomination de nouveaux Commissaires aux comptes)

L'Associé unique, prenant acte de l'expiration des mandats de :

- la société FORVIS MAZARS SA, Société Anonyme dont le siège se situe 45 rue Kleber – 9230 LEVALLOIS-PERRET, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 784 824 153, Commissaire aux comptes titulaire,

- la société CBA, Société à responsabilité limitée dont le siège se situe 45 rue Kleber – 9230 LEVALLOIS-PERRET, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 382 420 958, Commissaire aux comptes suppléant,

Connaissance prise du décret 2024-152 du 28 février 2024 modifiant les articles D221-5, alinéa 2 et D821-172, alinéa 1 du Code de commerce,

Constatant que la Société est en dessous des seuils légaux rendant la nomination d'un Commissaire aux comptes obligatoire et que les dispositions statutaires ne l'y contraignent pas,

Décide de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes, ni de nommer de nouveaux Commissaires aux comptes.

Cinquième décision
(Pouvoirs)

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir tous actes nécessaires à la bonne exécution des présentes.

[…]

Extrait certifié conforme

Le Président
La société ARTELIA
Représentée par Monsieur Luc BAZERQUE